

Règlement des cyclo-cross FSGT 69 saison 2018

Vous êtes déjà sur la liste route 2017 : pas de démarche à faire

Pour les coureurs non-inscrits sur la liste route 2017, **adulte et enfant**, préinscription obligatoire par le site :

<http://www.cyclismerhonefsgt.fr/exterieurs/>

Mise à jour de la base de données le mardi à minuit

ATTENTION, ANNEE DE REFERENCE 2018

Exemple :

- Un minime en 2017 né le 15/12/2003 devient cadet
- Un cadet en 2017 né le 20/12/2001 devient junior
- Un super vétéran en 2017 né le 31/12/1958 devient ancien

Rappel :

- Les non licenciés **adultes et enfants** ne sont pas admis
- Certificat médical de non contre-indication du cycliste en compétition obligatoire, à présenter à chaque épreuve, pour les licenciés non titulaires d'une catégorie vélo reconnu par la commission vélo FSGT
 - FFCT
 - FSGT sans timbre de catégorie
 - UFOLEP sans carton de catégorie
 - Autres fédérations au cas par cas
- Les licenciés UFOLEP devront présenter la licence 2017-2018
- Autorisation parentale ou du responsable légal pour les mineurs

Les coureurs non-préinscrits, ADULTES ET ENFANTS ne pourront pas participer à l'épreuve

Samedi
25 novembre
2017



2^{ème} cyclocross de **La Feyssine**

15h00

course +16 ans

FSGT et assimilés* : 7,00 €**

Autres fédérations* : 12,00 €**

13h15

courses enfants 7-16 ans

FSGT et assimilés* : 3,50 €**

Autres fédérations* : 7,00 €**



* : Hors FSGT 69
demande de validation obligatoire sur
www.cyclismerhonefsgt.fr/exterieurs/

** : prévoir 1€ pour l'achat d'un
porte transpondeur personnel et réutilisable

Parking coureurs
Avenue Monin et campus de la Doua

Inscription sur place
Une boisson offerte à tous les
concurrents

INTERSPORT

Crédit Mutuel

OSV
Office du Sport Villeurbanne

ECO V
Entente Cycliste Olympic Villeurbannais

FSGT

PIC DE FORME
— coaching en cyclisme —

villeurbanne

KONY

Renseignements : www.ecov-velo.com